

## 656 Terme d'indexation - Occupation (R)

### Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

### Second indicateur

Source du terme

7 Source indiquée dans la sous-zone ‡2

### Codes de sous-zones

‡a Occupation (NR)

‡k Forme (NR)

‡v Subdivision de forme (R)

‡x Subdivision générale (R)

‡y Subdivision chronologique (R)

‡z Subdivision géographique (R)

| ‡0 Numéro de contrôle de la notice d'autorité (R)

‡2 Source du terme (NR)

‡3 Documents précisés (NR)

‡6 Liaison (NR)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

### DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme des termes d'indexation décrivant les occupations (**profession, métier, emploi**, y compris les passe-temps) représentées dans le contenu des documents décrits. Il **ne faut pas** l'utiliser pour énumérer les professions des auteurs des documents décrits, à moins qu'on n'y fasse allusion de façon importante dans les documents eux-mêmes ou qu'elles n'aient un lien avec les documents. Les termes décrivant les professions sont tirés de listes publiées normalisées qui sont identifiées dans la sous-zone ‡2 (Source du terme).

### LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

#### ■ INDICATEURS

##### ▪ Premier indicateur - Non défini

La position du premier indicateur est non définie et contient un blanc (␣).

##### ▪ Second indicateur – Fonction de l'entité

###### 7 - Source indiquée dans la sous-zone ‡2

La position du second indicateur contient la valeur « 7 » qui indique que la source du terme d'indexation se trouve dans la sous-zone ‡2.

#### ■ CODES DE SOUS-ZONES

##### ‡a - Occupation

La sous-zone ‡a contient un terme précisant **la profession, le métier, l'emploi, y compris les passe-temps** à laquelle on fait allusion dans le contenu du document décrit.

656 ␣7‡aAnthropologues.‡2<code de thésaurus>

656 ␣7‡aÉducateurs.‡2<code de thésaurus>

##### ‡k - Forme

La sous-zone ‡k contient le support matériel. On détermine les types de documents spécifiques en examinant leur caractère physique, le sujet de leur contenu intellectuel, ou l'ordre de leur contenu d'information (p. ex., les journaux, les répertoires, les revues, les notes, etc.).

656  $\text{b7}\text{a}$ Mancœuvres migrants. $\text{#k}$ Dossier de district scolaire. $\text{#2}$ <code de thésaurus>

#### $\text{#v}$ - Subdivision de forme

La sous-zone  $\text{#v}$  contient une subdivision de forme qui désigne une sorte ou un genre particulier de document tel que défini dans le thésaurus utilisé. Il convient d'utiliser la sous-zone  $\text{#v}$  seulement lorsqu'on ajoute une subdivision de forme à un terme d'indexation pour l'occupation.

#### $\text{#x}$ - Subdivision générale

La sous-zone  $\text{#x}$  renferme une subdivision de sujet pour laquelle il n'est pas approprié d'utiliser les sous-zones  $\text{#v}$  (Subdivision de forme),  $\text{#y}$  (Subdivision chronologique), ou  $\text{#z}$  (Subdivision géographique). Il convient d'utiliser la sous-zone  $\text{#x}$  seulement lorsqu'on ajoute une subdivision générale de sujet à un terme.

#### $\text{#y}$ - Subdivision chronologique

La sous-zone  $\text{#y}$  contient une subdivision de sujet qui représente une période de temps. Il convient d'utiliser la sous-zone  $\text{#y}$  seulement lorsqu'on ajoute une subdivision chronologique à un terme.

#### $\text{#z}$ - Subdivision géographique

La sous-zone  $\text{#z}$  renferme une subdivision géographique. Il convient d'utiliser la sous-zone  $\text{#z}$  seulement lorsqu'on ajoute une subdivision géographique à un terme.

#### $\text{#0}$ - Numéro de contrôle de la notice d'autorité

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

#### $\text{#2}$ - Source du terme

La sous-zone  $\text{#2}$  comprend un code MARC qui identifie la liste source à partir de laquelle le terme d'indexation a été attribué. On ne l'utilise que lorsque le second indicateur contient la valeur « 7 » (Source indiquée dans la sous-zone  $\text{#2}$ ). La source du code MARC est le document intitulé *Codes de relations, de sources et de conventions de description MARC* mis à jour par la Bibliothèque du Congrès.

#### $\text{#3}$ - Documents précisés

La sous-zone  $\text{#3}$  identifie la partie du document décrit à laquelle la zone s'applique.

#### $\text{#6}$ - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

#### $\text{#8}$ - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A - Sous-zones de contrôle.

## CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

### Ponctuation

La sous-zone précédant la sous-zone  $\text{#2}$  dans la zone 656 se termine par un signe de ponctuation ou une parenthèse fermante.

656  $\text{b7}\text{a}$ Dentistes. $\text{#2}$ <code du thésaurus>

Un terme d'indexation suivi d'une subdivision ne se termine pas par un signe de ponctuation à moins que le terme précédent ne se termine par une abréviation, initiale/lettre, date ouverte ou autre donnée se terminant par un signe de ponctuation

656  $\text{b7}\text{a}$ Chauffeurs $\text{#z}$ France. $\text{#2}$ <code de thésaurus>

## Espacement

Il n'y a pas d'espaces dans les sigles, les acronymes ou les abréviations.

## Constante d'affichage

- *[Le tiret est associé au contenu des sous-zones #v, #x, #y et #z]*

Le tiret ( - ) précédant une subdivision de sujet dans une vedette-matière étendue ne paraît pas dans une notice MARC. Le système peut le générer comme constante d'affichage associée au contenu des sous-zones #v, #x, #y et #z.

*Zone de contenu désignée :*

**656 07#aChirurgiens plasticiens#zLos Angeles (Calif.)#2<code de thésaurus>**

*Exemple d'affichage :*

Chirurgiens plasticiens-Los Angeles (Calif.)

## HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zone

*#e - Relation [NOUVEAU, 2005]*

*#4 - Code de relation [NOUVEAU, 2005]*

*#0 - Numéro de contrôle de la notice d'autorité [NOUVEAU, 2007]*

[ Page blanche ]